

RIVIERA

Un projet de télévision locale

(AIR). – Avec le 700e anniversaire de la Confédération, la Riviera vaudoise fêtera peut-être la naissance de sa télévision locale. Un tel projet est en gestation depuis quelques mois et ses auteurs espèrent bien diffuser sur le réseau de la société interrégionale de télétransmissions (SITEL), une première émission en 1991. Ce serait alors une réalisation unique dans le canton. En effet, aucun organisme ne dispose aujourd'hui d'une concession, même de courte durée, pour une télévision locale.

La TV locale suscita quelques vocations bien vite éteintes, à Renens lorsqu'une concession fut accordée il y a plus de dix ans. Depuis plus rien, si ce n'est quelques autorisations de courte durée. Ce fut le cas à Orbe, à Moudon ou à Montreux pour des événements ponctuels. «Aujourd'hui aucune de ces concessions ne subsiste» relève Frédéric Rielle, porte-parole du Département fédéral des communications et de l'énergie.

Aide nécessaire des communes

Malgré tout, un dossier circule entre les municipalités du district de Vevey, le délégué à la promotion économique de la Riviera et la société du cinéaste Constantin Haralambis. Celle-ci produirait chaque année, entre cinq et six magazines préenregistrés de deux heures chacun. Pour donner toutes ses chances à ce projet, ses auteurs souhaitent obtenir l'aide des communes, notamment celles qui sont reliées au télé-réseau de la SITEL. De l'intérêt de celles-ci et de la volonté des entreprises contactées, via les sociétés industrielles et commerciales, dépendra la suite.

Il faudra aussi séduire les autorités fédérales

habilitées à octroyer la concession. Seule une autorisation provisoire sera sollicitée dans un premier temps. Ce sera le plus dur. En effet, le Conseil fédéral vient d'annoncer qu'il sera désormais – et en attendant que la nouvelle loi sur la radio et la TV ne soit sous toit, début 1992 en principe – extrêmement restrictif en la matière. «Il veut éviter toutes les demandes qui, sous prétexte d'essais, visent simplement à occuper le terrain» indique F. Rielle. Les démarches pour l'obtention de ces documents devraient être entreprises prochainement par l'Office pour la promotion économique de la Riviera (PROMOVE). Le parcours est encore long ayant que tous les obstacles ne soient franchis, d'où la prudence de C. Haralambis en évoquant ce projet.

Sur la Riviera seulement

Il ressort de ses explications qu'il n'y aura pas d'émetteur à construire puisque seuls les postes reliés au câble de la SITEL seront susceptibles de recevoir les séquences produits par Cinéprofil, la société veveysanne. Cela représente 20 000 abonnés entre le Chablais et la Riviera. Dans un premier temps, les émissions ne seraient diffusées que sur la Riviera. Leur contenu sera centré sur cette région. Les principaux thèmes retenus traiteront de la culture, du sport, de la vie sociale, du tourisme et de la vie économique. Chacun d'eux sera traité en relation avec un événement se déroulant simultanément sur la Riviera. Ainsi les festivals de musique, de jazz ou du film de comédie pourraient faire l'objet de magazines d'une durée de 2 heures. Pas de studio pour des tournages en direct. Tout sera préenregistré avant d'être injecté sur le réseau de la SITEL. L'intention des producteurs est de concevoir et de diffuser entre 5 et 6 émissions par an.